



COMPTE-RENDU N°327

Conseil exécutif - présentiel
Samedi 23 et dimanche 24 mars 2024

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, chargé-e-s de mission, président-e-s et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent compte-rendu a été adopté en séance du 25 mai 2024.

Membres du conseil exécutif : Sylvain Benaïn, Eric Charnier, David Courbet, Malice Devergies, Jules Harduin (samedi), Nathalie Huet, Julien Laffay (samedi), Franck Laurent, Sandrine Mouillon, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Assistent : Céline Berton (DRH / DAF – samedi), Jérôme Careil (DTN), Alexandre de Froissard (commissaire aux comptes KPMG – samedi), Magali Godin (chargée de mission offre de pratique vétérans – samedi après-midi visioconférence), Alexandre Komilkiw (responsable vie sportive – samedi), Robin Nicolle (chargé de mission classement – samedi après-midi visioconférence), Eric Salanoubat (DG), Thierry Soler (directeur de la performance sportive – samedi)

Excusés : Audrey Baron, Roland Boigeol, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Henri Guermont, Alexandre Huet, Benoît Laurent, Mathieu Marie, Lionel Grenouillet (BOFC), Paul-André Tramier, Sophie Trebern (PDLL)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du conseil exécutif des 20-21 janvier 2024	
Administration & Animation d'équipe	<p>Ce conseil exécutif ayant lieu exclusivement en présentiel, les votes se feront à main levée (sauf mention contraire).</p> <p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif des 20 et 21 janvier 2024</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le RDI du conseil exécutif des 20 et 21 janvier est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_RDI_CEx_2401 20-21
	1/ Finances & Economies du badminton : clôture des comptes 2023	
Finances & Economies du badminton	<p style="text-align: right;"><i>Franck LAURENT, trésorier général</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Alexandre DE FROISSARD, CAC</i></p> <p>Faits marquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Record de licences (201 837) • Augmentation du prize money des Yonex IFB (+100 k€) • Plan « 5 000 équipements de proximité » (335 k€) • Accroissement des frais d'hébergement et de transport (276 k€) • Forte dégradation de la trésorerie (-1 290 k€) • Clôture des comptes 2023 : -1 323 k€ • Charges : 12.9 M€ / dépenses : 11.5 M€ • Immobilisations incorporelles (200 k€ informatique et internet) 	1_Comptes_annuels_20 23_CEx_240323-24

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations corporelles (80 k€ mobilier et informatique) • Fonds propres : 1 565 k€, équivalent à 2019, dont 111 k€ de fonds dédiés (subventions autour de la transformation numérique) • Contrat de performance : 1 045 k€ attribués en 2023 au lieu de 1 387 k€ de demandés (contre 1 225 k€ attribués en 2022) – 2^{ème} tranche réduite par l'ANS en juillet <p>Le déficit est dû aux dépassements importants dans 3 secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Performance sportive : -800 k€ • Événementiel : -155 k€ • Finances & Economies du badminton : -225 k€ <p>Questions</p> <p><i>Julien Laffay</i> rappelle que le budget voté en mai 2023 tablait sur un déficit de -1.2M€ et que seules les affaires courantes étaient traitées. Des coupes ont été faites dans tous les secteurs et malgré cela, l'atterrissage est supérieur. Il affirme que le cahier des charges de la BWF ne permet pas de tenir -250 k€ et qu'il y avait trop d'inconnues sur les subventions, il faut trouver des partenaires.</p> <p><i>Yohan Penel</i> demande pourquoi le secteur Événementiel serait le seul à ne pas avoir d'objectifs de budget. Il rappelle que la délocalisation tardive par le secteur Événementiel est en grande partie responsable du déficit, avec notamment l'absence de subventions territoriales.</p> <p><i>Jules Harduin</i> ne comprend pas comment les atterrissages par secteur peuvent être aussi éloignés des budgets initiaux produits par les responsables de secteur (écarts supérieurs à 5% en + ou en -) puisque le budget a été fait avec les professionnels. Il est étonnant que l'on soit incapable de fixer un budget et de le maîtriser. <i>Céline Berton</i> répond qu'en effet, chaque budget a été produit par chaque secteur. Les secteurs qui font un résultat favorable ont fait des coupes importantes dans leurs projets en 2023.</p> <p><i>Eric Charnier</i> demande ce que veut dire « mieux contrôler » pour ne pas reproduire les mêmes problèmes.</p> <p>Sur la performance sportive, <i>Thierry Soler</i> précise que le dérapage porte principalement sur l'hébergement avec la volonté de rassembler athlètes/entraîneurs pour optimiser les conditions de la performance. Les évolutions pour 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les athlètes paieront et il y aura un remboursement par la FFBaD sur la base d'un forfait annuel. • Baisse des paliers pour les athlètes en fonction de leur potentiel • Stabilisation nécessaire de l'encadrement <p><i>Franck Laurent</i> précise que la mécanique sera détaillée lors du prochain conseil exécutif. Il y aura des arrêtés fin mars et fin avril : en cas de dépassement d'un seuil, il y aura des mesures correctives immédiates. <i>Céline Berton</i> rappelle la mise en place de nouveaux suivis en 2023 avec chaque responsable de secteur.</p> <p>L'alerte sur la performance sportive a été faite, dès mai, par les trésoriers et le secteur Finances, sur le risque de ne pas avoir la 2^{ème} tranche du contrat de performance et, dès juillet, sur l'avancement (66% de consommation). Le problème est que les dépenses ont continué. Sur 2024, si la consommation atteint 100%, il devra y avoir un arrêt brutal des dépenses.</p> <p><i>Jérôme Careil</i> affirme que l'activité actuelle de la performance senior n'a rien de superflu. La seule question est : « qui doit payer ? ». Les prestataires externes coûtent beaucoup plus chers.</p> <p><i>Yohan Penel</i> lui répond qu'il n'y a jamais eu de dépassement dans ces proportions avant donc qu'est-ce que le « nouvel ordinaire » par rapport à</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>« l'ancien ordinaire » ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de réaction après l'alerte de mai ?</p> <p><i>Nathalie Huet</i> ne comprend pas le rôle du trésorier : pourquoi l'alerte n'a pas été suivie d'effet ? <i>Jules Harduin</i> lui répond que depuis 2 ans, les trésoriers ont demandé la mise en place d'outils, ont alerté sans relâche, sans prise en compte par les acteurs concernés.</p> <p>Rapports du commissaire aux comptes (KPMG) <i>Alexandre de Froissard</i> présente ses rapports. Il n'y a eu que des interventions mineures de retraitement. Sur l'analyse comparative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les recettes sont passées de 10.2 M€ (2022) à 11.4 M€ (2023), • Les produits fédéraux de 52% à 54%, • Les subventions de 22% à 19%, • Les partenariats de 9% à 11%. <p>Un travail sur la trésorerie 2024 a été réalisé et fera l'objet d'un accompagnement toute l'année (alerte sur septembre). On doit s'assurer de la continuité d'exploitation à travers un plan de trésorerie.</p> <p><i>Alexandre de Froissard</i> annonce la certification des comptes sans réserve et sans observation pour 2023.</p> <p>Vote n°2 : validation de la présentation des comptes de l'exercice 2023 pour approbation par l'assemblée générale du 20 avril 2024</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°3 : validation de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2023 pour approbation par l'assemblée générale du 20 avril 2024</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	2/ Performance sportive : Club Avenir	
Performance sportive	<p style="text-align: center;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i> <i>Thierry SOLER, directeur Performance sportive</i></p> <p><i>Jérôme Careil</i> annonce qu'à la suite d'un imbroglio, les professionnels du secteur ont fait des coupes pour réintroduire une demi-enveloppe pour les Clubs Avenir.</p> <p><i>Franck Laurent</i> rappelle que c'est un engagement du comité de pilotage « budget 2024 » écrit noir sur blanc, que ça a été voté en AG donc tous les secteurs doivent être solidaires de ce qui a été voté.</p> <p><i>Eric Charnier</i> informe que le DTN a dit en réunion des présidents de ligue que c'étaient les élus qui avaient décidé de mettre 0€ sur les Clubs Avenir. Il y a un devoir de loyauté et de solidarité.</p> <p><i>Yohan Penel</i> rappelle toutes les étapes depuis septembre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le gel de l'ensemble des enveloppes non contraintes par les contrats 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>de développement et de performance a été annoncé. Malgré cela, les professionnels du secteur ont envoyé en septembre un livret annonçant aux acteurs de terrain les enveloppes classiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout au long du comité de pilotage « budget 2024 », cette hypothèse a été inscrite dans la liste. Le DTN a été présent à chaque réunion. • Lors du conseil exécutif de janvier et lors de l'AG de mars, cette hypothèse a été inscrite. <p><i>Nathalie Huet</i> souligne que ça a été voté en conseil exécutif et en assemblée générale. Elle affirme que les clubs pourraient même payer pour avoir ce label. Il faut rappeler que la suspension est temporaire.</p> <p><i>Eric Charnier</i> précise que les 1 000€ apportent peu par rapport à l'investissement des clubs. On est sur une symbolique. Il demande comment alléger exceptionnellement le cahier des charges en contrepartie.</p> <p>Vote n°4 : maintien de la décision concernant les Clubs Avenir prise en conseil exécutif et en assemblée générale</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	<p>3/ Performance sportive : perspectives</p>	
<p>Performance sportive</p>	<p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i> <i>Thierry SOLER, directeur Performance sportive</i></p> <p>Rappels des constats de départ au lancement du nouveau projet en novembre 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de crédibilité aux yeux de l'ANS • Nécessité de regards extérieurs / nouvelles expertises • Montée en compétence nécessaire de l'encadrement français • Donner l'envie aux athlètes de (re)venir à l'INSEP • Interrogation sur le maintien de la structure olympique à l'INSEP • Construire 2028 <p>Comparaison des situations RH entre 2021 et aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation de tous les services de l'INSEP grâce à la maîtrise de Thierry Soler • Recrutements pour traiter les domaines techniques, tactiques, physiques, mentaux, médicaux <p>Beaucoup de critères validés à date (augmentation du contrat de performance, INSEP plus attractif, ...) sauf montée en compétence de l'encadrement français. L'instabilité de l'encadrement est aujourd'hui très préjudiciable pour les athlètes et pour les finances.</p> <p>Qu'en-est-il de la construction de 2028, notamment au regard de l'incompatibilité de calendrier entre la fin des contrats de préparation olympique (CPO) après les Jeux et les élections en décembre ?</p> <p>Contrat de performance 2024 : plan coachs en forte augmentation (uniquement fléchés sur l'encadrement du para-badminton), intégration du financement des Pôles Espoirs mais redistribué intégralement.</p> <p>Photographie au 1^{er} septembre 2024 si on ne fait rien : plus qu'un seul entraîneur à l'INSEP (simple) en raison de l'arrêt contractuel des CPO.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Proposition : 1 directeur de la performance sportive, 1 responsable seniors, 3 entraîneurs de doubles, 2 entraîneurs de simples, 2 préparateurs physiques, 1 data scientist, 1 ingénieur, 1 support vidéo</p> <p>Projections financières pour 2025 en comparaison avec le fonctionnement actuel : 673 380€ de coût fédéral vs. 622 800€ actuellement</p> <p>Il faut anticiper l'organisation avant les Jeux et finaliser les recrutements (les sollicitations ont déjà commencé dans beaucoup de fédérations).</p> <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Julien Laffay</i> : est-ce que vous avez déjà des noms en face ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Non mais des prises de contact nombreuses dont des entraîneurs français • <i>Jules Harduin</i> : à contrario, est-ce que certains acteurs actuels ont envie de quitter la structure ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Certains ont fait part de leur envie de rester, d'autres qu'ils ne pourraient pas faire plus qu'actuellement. • <i>Béatrice Panizza</i> : à la suite de l'instabilité RH, quelle analyse est faite pour éviter que cela se reproduise et quelles en sont les causes ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Certains n'ont pas souhaité rentrer dans le projet, et il a fallu, au milieu, trouver des solutions qui ne se sont pas avérées positives. La meilleure solution est l'anticipation. • <i>Eric Charnier</i> : avec le vote d'un budget 2024 à 1.4M€, quel est l'impact de cette structuration à partir de septembre ? Qu'en est-il de la continuité des paires de doubles actuelles ? Quelle certitude sur les contrats PO 2024/2028 ? Quel timing de recrutement ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Compte tenu de ce qui a été budgété, il n'y aura pas d'impact budgétaire sur 2024 et une légère augmentation de 50 k€ pour 2025. Sur les CPO, il n'y a aucune garantie aujourd'hui et il devra y avoir des clauses dans les annonces de poste. • <i>Sylvain Benain</i> rappelle qu'il avait été séduit par les ambitions annoncées en novembre 2021. Aujourd'hui, les inquiétudes par rapport à la tenue du budget sont importantes même si le projet est ambitieux. <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y a nécessité de mettre des entraîneurs face aux joueurs. • <i>Nathalie Huet</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ On reste à l'INSEP ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ Oui ○ Comment faire face aux difficultés de gestion comptable par la FFBaD ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cyrille Gombrowicz va désormais superviser le budget lié aux déplacements des joueurs. ○ Quelle est la plus-value pour les territoires ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des déplacements dans les territoires seront imposés au responsable seniors si l'équipe est au complet. ○ Quelles seront les primes de performance pour 2024 ? <ul style="list-style-type: none"> ▪ Elles sont maintenues pour le para-badminton et seront affectées uniquement aux compétitions de référence pour les valides. • <i>Franck Laurent</i> : il est important d'avoir de la souplesse par rapport à l'arrivée d'une nouvelle équipe élue en décembre. • <i>Yohan Penel</i> : la structuration présentée est un idéal. La réalité aujourd'hui est qu'on vit au-dessus de nos moyens. Il y a nécessité d'avoir un encadrement au 1^{er} septembre malgré l'incohérence des calendriers. Comment est-il prévu d'embarquer les joueurs dans ce projet ? Il y a des inquiétudes majeures et partagées par toutes les fédérations sur l'avenir des financements publics (contrat de performance et CPO). • <i>Franck Laurent</i> : en conclusion, cela coûtera 673 k€ de RH sur la performance sportive dans le budget 2025. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Malice Devergies</i> : qu'en est-il de l'encadrement du para-badminton ? <ul style="list-style-type: none"> ○ La présentation du jour ne concerne que le badminton. Le para-badminton a connu une très forte structuration sur cette olympiade et donne satisfaction actuellement. <p><u>Vote n°4 bis</u> : validation du projet haute performance 2028 (structuration RH à revoir)</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	4/ Secrétariat général : ordre du jour de l'AG des 20 et 21 avril	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Sandrine MOUILLON, secrétaire générale</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p><i>Yohan Penel</i> rappelle que cette AG d'avril a 2 points principaux à l'ordre du jour, à savoir le rapport d'activités 2023 et la validation des comptes 2023. Cependant, il est possible d'enrichir cet ordre du jour avec différents débats et sujets d'information comme une intervention de la présidence de la commission d'enquête parlementaire.</p> <p><i>Sylvain Benain</i> pense qu'une AG courte est préférable, d'autant plus en visioconférence.</p> <p><i>Julien Laffay</i> trouve important qu'un point d'avancement soit fait sur la Maison du Badminton.</p> <p><i>Sylvain Benain</i> n'y est pas favorable car cela pourrait paraître hors sol.</p> <p><i>Jules Harduin</i> propose plutôt l'organisation d'ateliers ultérieurement pour faire un point d'informations sur la Maison du Badminton.</p> <p><i>Eric Salanoubat</i> précise qu'il faudra une lettre d'intention avec des clauses suspensives votée par le conseil exécutif. Il faudra ensuite un vote en assemblée générale pour un dépôt de permis de construire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il est préférable de faire l'assemblée générale le samedi après-midi car il y a un risque de déperdition le dimanche. • Aucune candidature n'a été reçue, à ce jour, pour les sièges vacants au conseil exécutif. <p>Proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Election à la présidence de séance • Rapport d'activités • Rapports financiers • Rapport de la commission éthique et déontologie • Election partielle au conseil exécutif (sous réserve de candidature) • Questions diverses <p>Vote n°5 : validation de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20 avril 2024</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>4_ADMage_2404_Projet_Convocation_AG_FFBaD_avril24</p>
	5/ Secrétariat général : code électoral de l'assemblée générale du 14 décembre 2024	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Sandrine MOUILLON, secrétaire générale</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p><i>Yohan Penel</i> rappelle que le document transmis a été réalisé par le secteur Administration & Animation d'équipe en s'inspirant des codes électoraux de 3 fédérations (tir à l'arc, athlétisme, rugby). Il a pour but de cadrer les élections en tenant compte des retours d'expérience de 2020.</p> <p>Le but est de recueillir l'avis du conseil exécutif pour transmission à la commission de surveillance des opérations électorales (pas de vote).</p>	<p>5.1_Note_code_et_calendrier_electoraux_FFBaD_2024_CEx_240323-24</p> <p>5.2_GUI_ADM_Code_electoral_FFBaD_2024_CEx_240323-24</p> <p>5.3_Echeancier_elections_FFBaD_2024_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Il comprend un rappel des dates, un cadrage de la campagne, des financements, sur la constitution des listes, sur les moyens mis à disposition, sur l'organisation des votes, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constitution du 24 au 28 juin d'une commission des sportifs de haut niveau (statutaire). • Début de la campagne 3 mois avant le 1^{er} jour du vote • Proclamation des résultats le 14 décembre 2024 <p>Débat amené par le secteur administratif sur la durée des votes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 jours du 09 au 14 décembre 2024 • 7 jours du 07 au 14 décembre 2024 <p>Pour une première, il est important de se donner du temps et de tenir compte de tous les fuseaux horaires.</p> <p><i>Eric Salanoubat</i> alerte en indiquant que plus les votes seront étendus dans le temps plus cela aura un impact budgétaire. La première solution est retenue. <i>Yohan Penel</i> propose de créer une association de campagne afin d'avoir de la transparence sur les comptes.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> et <i>Franck Laurent</i> trouvent cette solution trop lourde et proposent d'imposer seulement l'ouverture d'un compte de campagne dédié.</p> <p><i>Yohan Penel</i> informe que ce texte va être mis à jour au regard des remarques, puis soumis à un vote électronique.</p>	
	6/ Secrétariat général : instance de contrôle	
Secrétariat général	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Sandrine MOUILLON, secrétaire générale</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Il n'y a plus de haut conseil depuis le 1^{er} janvier car leur mandat s'est arrêté au 31/12/2023 dans l'attente de la réforme des textes fédéraux. Suite à l'AG de début mars, les collègues étant redéfinis, il est désormais possible de procéder à sa reconstitution.</p> <p>L'objectif est qu'il soit opérationnel d'ici l'été, les équipes vont travailler sur les différents collègues.</p> <p>Pour le prochain conseil exécutif, les élus auront à proposer une liste de personnalités qualifiées (un homme et une femme).</p> <p>Pour le collège des anciens élus des organismes déconcentrés, il n'y a aucun listing existant donc il faudra passer par un appel à inscription sur une liste électorale dédiée.</p>	
	7.1/ Vie sportive : modifications règlementaires (tenues vestimentaires et publicités)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Objectif : supprimer les interprétations possibles</p> <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Julien Laffay</i> : les réglementations sont trop restrictives pour les clubs • <i>David Courbet</i> rappelle qu'il y a déjà 20 cm de hauteur disponible • <i>Eric Charnier</i> précise que les discussions sont très difficiles avec la CFOT. Est-ce la prérogative de la CFOT de décider sur ce sujet ? Qui est décisionnaire à la fin ? • <i>Yohan Penel</i> : la CFOT ne doit pas écrire le règlement, mais s'assurer de sa bonne application. Leurs retours d'expérience sont intéressants mais c'est le conseil exécutif qui décide. • <i>Alexandre Komilkiw</i> : les dispositions aujourd'hui sont plus souples que la BWF. Les interprétations peuvent être très différentes d'un officiel technique à l'autre. Aujourd'hui, seulement 60% des encarts sont utilisés. Il peut y avoir jusqu'à 3 maillots différents pour la saison entre les ICN, les championnats de France et l'international. • <i>Jules Harduin</i> préconise de ne pas se caler sur la BWF. 	<p>7.1.1_Note_Evolutions_t enues_et_publicites_CEx _240323-24</p> <p>7.1.2_GUI03.07_VS_Pub liciteTenue_CEx_240323 -24</p> <p>7.1.3_GUI03.07A01_VS_ TenuesChampionnatsde France_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Nathalie Huet</i> rappelle l'article 2.3.3. du règlement des tenues. • <i>Yohan Penel</i> propose d'ajourner ce vote et de confier à <i>Béatrice Panizza</i> la mission de retravailler ce règlement pour aller vers la simplification, faire une remise à plat intégrale et arrêter avec les normes abusives. <p>Vote n°6 : adoption des modifications apportées au règlement des tenues vestimentaires et publicités pour la saison 2024/2025</p> <p>⇒ Vote ajourné</p> <p>Vote n°7 : adoption des modifications apportées à l'instruction concernant les tenues pour les championnats de France individuels pour la saison 2024/2025</p> <p>⇒ Vote ajourné</p>	
	7.2/ Vie sportive : modifications règlementaires (filière arbitrage)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Ces modifications (pour les 3 filières, votes 8, 9 et 10) comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FFOT : passage de 3 à 4 ans, • Être en règle avec les obligations des CLOT, • Harmoniser les documents, • Remplissage de la feuille d'activités en temps et en heures (15/12). <p><i>David Courbet</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur la feuille d'activités, a-t-il été tenu compte de l'évolution de cette année (remplissage désormais par les juges-arbitres pour les arbitres et les juges de ligne) ? <p><i>Alexandre Komilkiw</i> : le problème est que les juges-arbitres ne remplissent pas ou attendent la dernière minute, d'où la problématique. Il est important de l'écrire. Lors du séminaire en septembre avec la CFOT, il faudra rappeler la procédure aux officiels techniques.</p> <p>Interdiction pour les juges-arbitres de ligue accrédités (JALA) d'avoir des arbitres sur son plateau : est-ce modifiable ?</p> <p>Vote n°8 : adoption des modifications apportées au règlement de la filière Arbitrage et à son annexe 03</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.2.1_Note_Filiere_Arbitrage_CEx_240323-24</p> <p>7.2.2_GUI06.01_FOR_FiliereArbitrage_CEx_240323-24</p> <p>7.2.3_GUI06.01A03_FOR_FiliereArbitrageModeOperatoire_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	7.3/ Vie sportive : modifications règlementaires (filière juge-arbitrage)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Vote n°9 : adoption des modifications apportées au règlement de la filière Juge-arbitrage et à ses annexes 01 et 03</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.3.1_Note_Filiere_JA_CEx_240323-24</p> <p>7.3.2_GUI06.02_FOR_FiliereJugeArbitrage_CEx_240323-24</p> <p>7.3.3_GUI06.02A01_FOR_FiliereJugeArbitrageArchitecture_CEx_240323-24</p> <p>7.3.4_GUI06.02A03_FOR_FiliereJugeArbitrageModeOpe_CEx_240323-24</p>
	7.4/ Vie sportive : modifications règlementaires (filière juges de ligne)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Vote n°10 : adoption des modifications apportées au règlement de la filière Juge de ligne et à son annexe 03</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.4.1_Note_Filiere_JdL_CEx_240323-24</p> <p>7.4.2_GUI06.03_FOR_FiliereJugedeLigne_CEx_240323-24</p> <p>7.4.3_GUI06.03A03_FOR_FiliereJugedeLigneModeOperatoire_CEx_240323-24</p>
	7.5/ Vie sportive : modifications règlementaires (autorisation de tournois avec GEO et JALC)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentations lancées en 2019 prolongée jusqu'au 31 août 2024 sur la possibilité de tenir des tournois sans juge-arbitre (jusqu'à P10) et avec un juge-arbitre de ligue certifié (JALC) du club (jusqu'à R4). • On ne tient pas compte de la saison 2020/2021 en raison de la crise sanitaire. • Pas de retour négatif à ce jour • Interdiction qu'un gestionnaire et organisateur de compétition (GEO) soit déclaré sur plusieurs compétitions simultanément et qu'il ne puisse pas jouer sur la compétition qu'il gère et doit être obligatoirement présent. <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Julien Laffay</i> : pourquoi se limiter à R4 pour un juge-arbitre ? Il est impartial jusqu'à R4 et après il est partial ? • <i>Alexandre Komilkiw</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ 12 compétitions ont respecté le cahier des charges et 48 n'ont pas respecté l'expérimentation. ○ 60% des compétitions ne respectent pas le process : 90 jours avant la compétition, c'est trop long ○ Il faut faire attention avec la forte concurrence des clubs non affiliés et faire preuve d'une souplesse dans l'organisation de tournois. • <i>David Courbet</i> : <ul style="list-style-type: none"> ○ Être juge-arbitre de son propre club : remontée de grosses pressions de la part du club. 	<p>7.5.1_Note_Autorisations_tournois_CEx_240323-24</p> <p>7.5.2_GUI03.02_VS_AutorisationHomologationTournois_CEx_240323-24</p> <p>7.5.3_GUI03.11_VS_RecontresPromoBad_CEx_240323-24</p> <p>7.5.4_GUI03.01_VS_ReglementGeneralCompetitions_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi empêcher un gestionnaire et organisateur de compétition de jouer ? Un GEO n'est pas un officiel technique, c'est un bénévole sans indemnisation donc dommageable pour lui. • <i>Alexandre Komilkiw</i> : c'est le point qui a soulevé le plus de remarques. • <i>Nathalie Huet</i> : déjà voté en 2019 que le gestionnaire et organisateur de compétition principal doit être présent et ne pas jouer. • <i>Eric Charnier</i> : pourquoi créditer les points si le tournoi est non homologué ? <p>Vote n°11 : adoption des modifications apportées au règlement général des compétitions</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 5 / Contre : 3 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Vote n°12 : adoption des modifications apportées au règlement des autorisations de tournois</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 3 / Contre : 3 / Abstentions : 5</p> <p>La proposition est adoptée à la voix prépondérante du président.</p> <p>Vote n°13 : adoption des modifications apportées au règlement des rencontres Promobad</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 5 / Contre : 3 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Vote n°14 : validation du développement Poona empêchant qu'un GEO puisse être déclaré sur plusieurs compétitions simultanées</p> <p>⇒ Vote ajourné car cela ne nécessite pas de vote mais une mise en œuvre par le secteur.</p>	
	<p>7.6/ Vie sportive : modifications réglementaires (mise à jour règlements des compétitions BAC et CEJ)</p>	
<p>Vie sportive</p>	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Pour donner suite à leur adoption l'année dernière et la mise en œuvre sur cette première saison, des corrections ou des précisions sont nécessaires.</p> <p>Lors du prochain conseil exécutif, des ajustements seront nécessaires pour les 2 phases des championnats de France jeunes. Une réunion sera organisée à cet effet après la phase qualificative.</p>	<p>7.6.1_Note_Modifications_ReglementsCompétitionsJeunes_CEx_240323-24</p> <p>7.6.2_GUI04.03_VS_CEJReglement_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><u>Vote n°15</u> : adoption des modifications apportées au règlement des CEJ</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Vote n°16</u> : adoption des modifications apportées au règlement des BAC</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.6.3_GUI04.04_VS_BA CReglement_CEx_2403 23-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	7.7/ Vie sportive : modifications règlementaires (ICN)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Conséquences du forfait général de Talence. Ajustements liés à des constats (feuilles de présence, feuilles de composition).</p> <p>Vote n°17 : validation des modifications apportées au règlement du championnat de France interclubs et à ses annexes</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>7.7.1_Note_ICN_CEx_240323-24</p> <p>7.7.2_GUI04.07_VS_Icn_Reglement_CEx_240323-24</p> <p>7.7.3_GUI04.07A04_2400_VS_Icn_Deroulement_Rencontre_CEx_240323-24</p>
	8/ Vie sportive : joueurs ultramarins autorisés (JUA)	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Sylvain BENAÏN, élu référent des territoires ultramarins</i> <i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérimentation menée sur la saison 2023/2024 (1 seul joueur cette saison). • Evolution à la suite du séminaire TUM lors de l'assemblée générale : abaissement du classement minimal de R6 à D9 car ils prennent peu de point sur les territoires ultramarins. <p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Jules Harduin</i> : est-ce que D9 est vraiment notre cible pour représenter ces territoires ultramarins sur des compétitions internationales ? <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Alexandre Komilkiw</i> : pas assez de brassage avec la métropole, surtout des Promobad • <i>Yohan Penel</i> : comment faire en sorte que ce dispositif soit plus connu des cibles ? • <i>Sylvain Benain</i> : quelle prise en compte dans les règlements des ICR et des ICD en hexagone ? <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Alexandre Komilkiw</i> : on autorise tous les joueurs ultramarins à jouer en ICR / IC. Aux strates inférieures de faire la modification. <p>Vote n°18 : validation de l'intégration du statut JUA dans le règlement du championnat de France interclubs et dans celui des mutations</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°19 : validation du développement informatique du statut JUA dans Poona</p> <p>⇒ Vote ajourné car cela ne nécessite pas de vote mais une mise en œuvre par le secteur</p>	<p>8.1_Note_JUA_CEx_240323-24</p> <p>8.2_GUI04.07_VS_Icn_Reglement_JUA_CEx_240323-24</p> <p>8.3_GUI02.03_2402_VS_ReglementMutations_JUA_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Yohan Penel</i> rappelle la demande des TUM de cumuler les plafonds ligue et comité pour les territoires n'ayant pas de comité, pour soutenir la professionnalisation.</p> <p><i>Jules Harduin</i> : logique au regard des missions assumées par une seule instance</p> <p><i>Nathalie Huet</i> : quid d'une fusion de toutes les ligues ultramarines en une seule avec la constitution de comités ?</p> <p><i>Sylvain Benain</i> : temps d'accompagnement des territoires ultramarins plus important que pour les autres territoires</p>	
	9/ Vie sportive : circuit vétéran	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i> <i>Magali GODIN, chargée de mission</i></p> <p>Suite au précédent conseil exécutif, le projet a été présenté à différents acteurs sur la proposition de phase 2 de cette réforme (sachant que la phase 1 n'est toujours pas en application faute d'organisateur pour les championnats de France vétérans 2024).</p> <p>Phase 2 : complémentarité de l'offre par rapport aux championnats de France vétérans (notamment pour les joueurs ne pouvant plus participer). Objectifs distincts entre V1-V3 et V4+ tout en tenant compte des aspects de santé. Associer les territoires pour avoir une offre plus riche et plus harmonisée.</p> <p>Créer un circuit national vétéran labellisé par la FFBaD.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Championnats de France vétérans pour les meilleurs (postulat initial) • Circuit pour avoir plus de matches, dans un calendrier connu à l'avance <p>Coefficient pour le classement à déterminer pour assurer l'attractivité du circuit.</p> <p>5 à 7 étapes attendues pour 2024/2025. Ajustements à prévoir pour 2025/2026 après une année d'existence.</p> <p>Questions</p> <p><i>David Courbet</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 formats de compétition : difficultés à respecter le maximum de 8 matches par jour en cas de 3 tableaux pour les V1-V3. Prendre des précautions et revoir le cahier des charges. <p><i>Magali Godin</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Annexe 2 : boîte à idées pour les organisateurs, ce n'est pas un règlement particulier <p><i>Alexandre Komilkiw</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volonté que pour tous les circuits fédéraux, la FFBaD soit associée sur les choix de format <p><i>Jules Harduin</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux formats de pratiques : ce qui est prévu pour la rentrée de septembre 2024 a-t-il été pris en compte dans les réflexions ? <p>Vote n°24 : validation de la création d'un circuit fédéral vétéran sur la saison 2024/2025</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>9.1_Note_pratique_comp etitive_veterans_Phase2 _CEX_240323-24</p> <p>9.2_VS_Circuit_cahier_d es_charges_veterans_C Ex_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	10/ Vie sportive : ajustement du classement actuel et point d'avancement de la réforme du classement	
Vie sportive	<p style="text-align: center;"><i>Jules HARDUIN, élu en charge de la réforme du classement</i> <i>Robin NICOLLET, chargé de mission classement</i></p> <p><i>Jules Harduin</i> rappelle le contexte de ce chantier, avec à la fois des ajustements pour la saison prochaine et les projections pour la saison suivante en fonction des capacités financières de la fédération. Il ne sera pas possible de lancer le nouveau classement dont le principe avait été validé en juin 2023 mais au regard des constats, il est nécessaire de corriger le classement actuel pour des améliorations.</p> <p>Corrections du classement actuel Ces propositions n'ont pas un coût significatif en termes de développement informatique, mais cela va avoir un fort impact.</p> <p>Evocation de l'utilité de différents paramètres <i>Dn, Im, min2, min1</i>.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le calcul, proposition de remplacer 0.67 par 0.83 dans le cas d'une seule victoire dans une poule. <p><i>David Courbet</i> demande si aujourd'hui, il est nécessaire de garder ce coefficient <i>Im</i>. <i>Robin Nicollet</i> n'est pas contre cette proposition mais n'a pas les simulations pour confirmer que cela corrige les défauts constatés. <i>Jules Harduin</i> précise que selon les territoires, les habitudes du nombre de sortants par poule sont très différentes. <i>Eric Charnier</i> ne voit pas l'intérêt de modifier ce coefficient.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le coefficient <i>Dn</i> sert à corriger les écarts entre les différentes disciplines. Il devrait être réévalué chaque saison. • Le coefficient <i>min2</i> traduit l'évolution du classement en cas de non pratique pendant plusieurs mois (baisse d'un demi-classement par an). • Le coefficient <i>min1</i> évite de trop gros écarts entre les 3 disciplines. <p>Vote n°20 : validation du réajustement des coefficients du classement (Dn, cote min 1, cote min 2, Im)</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 7 / Contre : 2 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Nouveaux formats de pratique</p> <p>Plusieurs formats de pratique (montante-descendante, 3 perdus=éliminé, ronde italienne, ronde suisse, classement intégral) sont en cours d'intégration dans les outils numériques (pour septembre 2024) mais ne sont pas tous pris en compte dans les règles de classement. L'objectif est de pouvoir expérimenter en P, avoir des résultats acceptables en D et ne pas fausser les classements des R/N. A noter que les rondes suisses et les classements intégraux existent déjà dans les règlements actuels. Les propositions s'appliqueraient donc aux nouveaux.</p> <p><i>Eric Charnier</i> demande quel est l'impact sur les jeunes, où certaines ligues organisent certaines compétitions pour gonfler les classements. <i>Robin Nicollet</i> répond que ces formats étant nouveaux, il n'y a pas de recul sur les bons paramètres.</p> <p><i>Jérôme Careil</i> remercie <i>Robin Nicollet</i> pour ses efforts de pédagogie. Il demande si l'attente pour les R5+ est de rendre ces formats complètement neutres ou seulement pas attractifs.</p>	<p>10.1_Note_ajustement_classement_CEx_240323-24</p> <p>10.2_GUI03.06_VS_ReglementClassement_CEx_240323-24</p> <p>10.3_GUI03.06A04_VS_CoeffsUtilisesCalculClassement_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Eric Charnier</i> trouve dommage de plomber un nouveau format.</p> <p><i>David Courbet</i> questionne le problème de l'inflation des points. Il aurait aimé que cela s'applique aussi aux compétitions par équipes privées. Il aurait préféré que ne soit pas créé un nouveau type de compétition en plus des Promobad et des compétitions classiques.</p> <p><i>Yohan Penel</i> demande comment sont calculés les points des membres d'une équipe en ronde italienne. Ce point doit être éclairci.</p> <p>Vote n°21 : validation de la règle de calcul pour les nouveaux formats de pratique avec exclusion de la ronde italienne</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p>Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°22 : vote au choix concernant le calcul des points en poule unique</p> <p>Résultat du vote : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Option 1 : prise en compte des résultats des joueurs/paires ayant abandonné – 8 voix - Option 2 : non prise en compte des résultats des joueurs/paires ayant abandonné – 0 voix - Option 3 : maintien de la règle actuelle – 3 voix <p>L'option 1 est adoptée à la majorité.</p> <p>Perspectives</p> <p><i>Jules Harduin</i> évoque la suite du travail au regard des contraintes budgétaires mais aussi des opportunités.</p> <p><i>Robin Nicolle</i>t rappelle que certaines hypothèses restent à valider pour une mise en œuvre en septembre 2025. Des réunions seront organisées pour confronter les points de vue.</p> <p>Il y a 2 chemins possibles : attendre d'avoir les financements pour mettre en œuvre le package global ou lancer une mise en œuvre moins ambitieuse mais permettant de partir sur un nouveau classement (conservation de la cosmétique actuelle mais intégration de la nouvelle mécanique de calcul).</p> <p><i>Eric Charnier</i> trouverait intéressant de pouvoir comparer 2 classements sur une saison.</p> <p>La mécanique de calcul ne présente pas un coût important mais se posent les questions du temps de travail pour les prestataires en régie et l'intégration dans MyFFBaD dont le langage n'est pas maîtrisé en interne.</p> <p><i>Yohan Penel</i> affirme que ce sujet compte beaucoup dans la communauté, qu'il y a beaucoup d'attente et qu'il semble prioritaire de le faire avancer au regard des défauts du classement actuel.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	11/ Vie sportive : point d'étape sur les équipements et bilan des actions	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Nathalie HUET, élue en charge des équipements et des disciplines associées</i> <i>Alexandre KOMILKIW, responsable Vie sportive</i></p> <p>Rappel – La stratégie porte sur 5 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Équipements existants : travail sur rénovation traçage, rénovation énergétique (passer en LED) ; recenser tous les sites hors sécurité pour les faire évoluer mais problème de ressource humaine et budgétaire, • Equipements structurants régionaux, • Equipements spécifiques, • AirBadminton, • Concept de la Maison du Badminton. <p><i>Nathalie Huet</i> expose la stratégie et annonce les projets et les limites des possibilités en raison du budget de 50 000€. Une réflexion est menée sur les règles techniques actuelles et sur la mise à jour de l'ensemble des documents. La mise en place de l'outil EXPLORE finira par porter ses fruits. Concernant la mise en conformité, tout est mis en place pour le référencement des gymnases « hors sécurité ».</p> <p>Création d'un guide méthodologique des équipements en cours de finalisation dans quinze jours environ.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> précise qu'au départ, il y avait 100 terrains mobiles de AirBadminton en projets et encore 21 à attribuer.</p> <p>Campagne de labellisation des volants : <i>Alexandre Komilkiw</i> insiste sur le fait que c'est un travail lourd pour le service Vie sportive (Audrey Poupard) car intervention sur les volants pour les anonymiser.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> : 59 types actuellement et exclusion des volants hybrides (labellisation des volants)</p> <p><i>Nathalie Huet</i> précise qu'il faudrait faire évoluer l'article 2.18 RGC pour les volants hybrides sachant qu'il est déjà bien implanté sur le territoire.</p> <p><i>Yohan Penel</i> rappelle que suite à l'étude de Compo'Plume, il avait été évoqué que l'homologation prenne en compte les matériaux, la traçabilité et l'éthique.</p>	<p>11.1_PPT_Bilan_equipements_2023_FFBad_CEx_240323-24</p> <p>11.2_FFBad_LEAFLET_AIRBAD_2023_297x210_CEx_240323-24</p> <p>11.3_FFBad_AIRBAD_GUIDE_IMPLANTATION_A4_CEx_240323-24</p>
	12/ Direction : point d'actualités	
Direction	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i> <i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i> <i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Président</p> <ul style="list-style-type: none"> • Densité des actions pour les équipes : remerciements aux professionnels pour avoir relevé les défis • ANS-PSF : 1 241 500€ pour 2024 (avant le complément pour les vacances olympiques et paralympiques) <ul style="list-style-type: none"> a) <i>Nathalie Huet</i> : qu'en est-il des enveloppes comités ? <ul style="list-style-type: none"> ○ La ventilation de l'enveloppe 2024 sera de 50% pour les clubs (imposition par l'ANS), 25% pour les ligues et 25% pour les comités (évolution progressive au cours de l'olympiade) b) <i>Nathalie Huet</i> : calendrier de versement avec les Jeux ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Pas d'information fiable, le calendrier devait être anticipé et finalement il est retardé par rapport à 2023. c) <i>Nathalie Huet</i> : implication des professionnels dans la campagne ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Comme les années précédentes, il y aura un impact important en avril pour la pré-instruction. ○ Evaluation des dossiers de ligue : Nathalie Huet / Franck 	<p>12_Analyse_rapports_CEx_240323-24</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS										
	<p style="text-align: center;">Laurent / Julien Laffay / Eric Charnier / Béatrice Panizza / Cécile Ronget</p> <ul style="list-style-type: none"> • Licences et affiliation : 205 500 licences, après un mauvais mois mars mais un très bon mois de février • 1 000 emplois socio-sportifs : <ul style="list-style-type: none"> ○ 14 clubs ont candidaté (10 ligues hexagonales – sauf Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Vacances olympiques et paralympiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 clubs ont candidaté (11 ligues hexagonales et 1 ligue TUM – sauf Provence-Alpes-Côte d'Azur) • Polémiques <ul style="list-style-type: none"> ○ Débat sur les Awards de BEC : pour information les fédérations ne sont pas sollicitées pour les nominations. ○ Championnat de France : critique de la réforme via les réseaux sociaux et pétition. Réponse par écrit à produire par les secteurs Vie sportive, Performance sportive et Événementiel • Statuts-type des organismes déconcentrés : réception des travaux la veille du conseil exécutif, relectures avant soumission pour un vote électronique • Loi « héritage » : trois volets annoncés par la ministre <ul style="list-style-type: none"> ○ Vie démocratique des fédérations ○ Protection des pratiquant-e-s ○ Indépendance des comités d'éthique • Rapports : <ul style="list-style-type: none"> ○ Comité national d'éthique ○ Commission d'enquête parlementaire sur les défaillances des fédérations ○ Les élus ont reçu une analyse de ces 2 rapports avec les impacts potentiels de la future loi sur la vie des fédérations. Chacun est invité à s'exprimer sur l'ensemble des points. • YIFB – Comparaison des points forts des éditions 2023 et 2022 : <table border="1" data-bbox="411 1249 1155 1541" style="margin-left: 20px;"> <thead> <tr> <th style="background-color: #002060; color: white;">Glaz Arena</th> <th style="background-color: #002060; color: white;">adidas arena</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Succès populaire</td> <td>Rayonnement institutionnel</td> </tr> <tr> <td>Jauge</td> <td>Prestige</td> </tr> <tr> <td>Expérience spectateur (stands, animations, ...)</td> <td>Gymnases (unité de lieu)</td> </tr> <tr> <td>Environnement</td> <td>Quartier populaire</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Béatrice Panizza</i> : il est trop tôt pour tirer des enseignements définitifs. La présence policière interpelle.</p> <p><i>Eric Charnier</i> : le rayonnement institutionnel n'est pas la priorité. Cela doit plutôt être de délocaliser pour aller vers les licenciés des territoires.</p> <p><i>Franck Laurent</i> : le nombre de salles compatibles avec le cahier des charges est très limité. Il y a déjà 3 tournois internationaux en région. Le rayonnement institutionnel doit être une priorité. On a significativement augmenté l'affluence en 15 ans.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> : le rayonnement a été exceptionnel cette année du fait de la nouvelle salle. Quelle est l'origine des spectateurs ?</p> <p><i>Sylvain Benain</i> confirme l'attrait de la nouvelle salle. Il souligne l'intérêt d'avoir un lieu récurrent bien identifié pour écrire le récit de l'événement.</p>	Glaz Arena	adidas arena	Succès populaire	Rayonnement institutionnel	Jauge	Prestige	Expérience spectateur (stands, animations, ...)	Gymnases (unité de lieu)	Environnement	Quartier populaire	
Glaz Arena	adidas arena											
Succès populaire	Rayonnement institutionnel											
Jauge	Prestige											
Expérience spectateur (stands, animations, ...)	Gymnases (unité de lieu)											
Environnement	Quartier populaire											

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><i>Eric Salanoubat</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Livraison prochaine de l'Arena Grand Paris à Tremblay 2. Offre très conséquente d'un nouveau partenaire 3. Attirer des non-badistes : créer une marque de l'événement comme le tennis avec Roland-Garros (stratégie de communication événement différente de stratégie de communication FFBaD) <ul style="list-style-type: none"> • Articles 40 et 50 de la charte olympique, paris sportifs : de nombreuses mesures qui s'appliquent aux élus et professionnels de la FFBaD à connaître : interdiction de faire des paris sportifs, pas le droit d'utiliser certains termes, ... <p>DTN</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valides : <ul style="list-style-type: none"> ○ Qualification olympique : fin avril / toujours qualifiable sur les 5 tableaux / commission CNOSF mi-mai / commission le 23 avril mais en attente de la commission bipartite ○ Objectifs pour les Championnats d'Europe : titres pour DD, DM / médailles pour SD, SH • Para-badminton : <ul style="list-style-type: none"> ○ Commission le 23 avril mais en attente de la commission bipartite en mai ○ Encore 2 tournois avant les Jeux ○ CM : 1ères médailles pour Maud et Charles en simple • Pendant les Jeux : équipe de France valide à l'INSEP, équipe de France para-badminton au Village / aucune participation aux cérémonies d'ouverture car trop proches de la compétition • Publications de joueurs sur les réseaux sociaux : rappel de ne pas oublier le soutien de la FFBaD • Emploi & Formation : travaux de rénovation des diplômes par le ministère • DE « directeur de structure » en cours de finalisation • Rénovation DEJEPS à faire aboutir d'ici fin 2024 • Enquête AFDAS : optimiser le nombre de répondants dans la branche sport <p>DG</p> <ul style="list-style-type: none"> • RH : départ du directeur des partenariats • Nouveau site Internet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Statistiques de fréquentation équivalentes à l'année précédente jusqu'ici ○ Retours très positifs sur le nouveau site (même en dehors du badminton) • Dynamisme très fort autour des YIFB sur les différents canaux fédéraux • Affluence sur les webinaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ ANS-PSF : 115 ○ Partenariats : 35 ○ ADJAN : 40 ○ Retours positifs de la FFTT sur la qualité de nos webinaires ○ En replay sur la chaîne YouTube de la FFBaD ○ <i>Franck Laurent</i> : félicitations sur la qualité des webinaires 	
	13/ Direction : appel d'offres équipementiers – point d'avancement	
Direction	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Les lots : 2024-2030</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lot n°1 : CF (terrains, volants, matériels) • Lot n°2 : kits pédagogiques • Lot n°3 : dotations textiles (équipes de France, entraîneurs, élus, professionnels) • Cycle IFB : 2027-2030 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lot n°1 : 4 candidats • Lot n°2 : 2 candidats • Lot n°3 : 6 candidats • IFB : 1 réponse <p>Une marque pour l'instant a répondu sur les 3 lots + IFB. Semaine du 25 mars : présentation au jury 1^{er} avril – 14 avril : auditions Présentation des résultats lors du prochain conseil exécutif</p>	
	14/ Direction : projet immobilier	
Direction	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Réalité du siège fédéral actuel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bâtiment des années 70, 639 m² de bureaux, 12 places de parking, 3 lieux de stockage, sanitaires • Valorisation en 2021 : 1,2 M€ • Dégradation importante : parking, dégâts des eaux, étanchéité du toit terrasse, ravalement à venir • Copropriété : difficultés de gestion <p>Projet Maison du Badminton</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolutions du projet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Campus zéro carbone à la place de bureaux (2 entreprises, 2 écoles d'ingénieurs, co-living) ○ Fusion de la Maison du Badminton avec une offre de pratiques d'activités sportives : cité des sports et de la santé ○ Inauguration de l'Arena Grand Paris le 28 septembre 2024 (6000 places en configuration badminton) ○ Plus de beach arena, suppression des 2 étages de bureau ○ Perspectives d'une exploitation par un opérateur privé • Siège fédéral, 9 terrains, pro-shop, musée, salles de séminaire, club house de 75 places avec vue sur les terrains, tribunes de 250 places • Création d'une SCI avec FFBaD et une autre partie prenante • Diminution du coût autour de 15 M€, avec une projection de 6 M€ de subventions, sur un emprunt à 20 ans : remboursement ≈ 600 k€/an • Jalons : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lettre d'intention à signer pour poursuivre les études (aucune dépense de la FFBaD), ○ Décision en AG, ○ Demandes de subvention (clause suspensive) ○ Visioconférences à prévoir avec les territoires rapidement. • Comité de pilotage : Franck Laurent, Julien Laffay, Nathalie Huet, Eric Charnier, Yohan Penel, Jules Harduin, Audrey Baron • Ont été associés : 1 notaire, les chargés de mission fédéraux, 1 bureau d'étude, 1 cabinet d'architecte, 1 promoteur / à prévoir : l'exploitant et les autres investisseurs sur les autres lots <p>Questions</p> <p><i>Eric Charnier</i> : quelles possibilités pour le DE multisites ?</p> <p><i>Franck Laurent</i> : beaucoup d'entreprises d'import-export vers l'Asie à proximité du site</p> <p><i>Yohan Penel</i> : qui a construit les chiffres du business model ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Chiffres challengés par Sport Value et des banques ➔ A voir avec le potentiel futur exploitant <p>Il rappelle que le copil finances avait demandé l'arrêt du projet</p> <p><i>Nathalie Huet</i> : quel est le degré d'intérêt de l'exploitant envisagé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Un appel d'offres est obligatoire <p><i>Franck Laurent</i> : risque très affaibli par rapport aux projets précédents (150k€ de loyer en risque). Constitution d'un patrimoine conséquent. SCI : intérêt d'associer des membres de la communauté.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	15/ Evènementiel : point d'actualités	
Evènementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i></p> <p>Pas d'organisateur pour les championnats de France vétérans 2024 Peu d'organisateur pour les championnats de France 2025</p> <p><i>Franck Laurent</i> demande pourquoi, malgré l'allègement des cahiers des charges, on manque toujours autant d'organisateur. <i>Julien Laffay</i> répond que les cahiers des charges font l'objet de beaucoup de fantasmes sur leurs contenus. Organiser 5 championnats dans l'année est lourd. Le modèle économique est fragile. La fédération prend à sa charge les officiels techniques, les récompenses, ... met à disposition des outils de cohésion, d'accréditations, ... et verse une subvention de 1 000€ à 1 500€. Les retombées médiatiques sont aussi faibles. <i>Yohan Penel</i> rappelle que dans le 100% BaD n°70 récemment paru, l'ensemble des cahiers des charges et de leurs évolutions sont précisés.</p> <p>A noter qu'en revanche, il y a eu beaucoup de candidatures à l'organisation de compétitions internationales.</p> <p><i>Eric Salanoubat</i> souligne que, pour une collectivité territoriale, c'est une immobilisation longue d'une ou plusieurs infrastructures, d'où la réduction des formats, mais ces modifications doivent être mieux partagées.</p> <p><i>Nathalie Huet</i> évoque l'idée de mettre en place une rotation des championnats sur l'ensemble des territoires hexagonaux.</p>	
	16/ Evènementiel : décalage des championnats de France vétérans	
Evènementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, vice-président Evènementiel</i></p> <p>En l'absence d'organisateur à date, il est proposé de reporter les championnats de France vétérans sur le week-end du 11 novembre.</p> <p><i>Alexandre Komilkiw</i> alerte sur le plan de charge du secteur à l'automne.</p> <p>La question de la qualification aux championnats d'Europe vétérans sera traitée prochainement.</p> <p>Vote n°23 : validation du report du Championnat de France vétérans du 09 au 11 novembre 2024</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 11 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	16_Demande_de_report_date_CdF_veterans_CEx_240323-24

	17/ Relations avec les territoires : point d'avancement comité de pilotage « concertation avec les territoires »	
Relations avec les territoires	<p style="text-align: right;"><i>Béatrice PANIZZA, élue référente du comité de pilotage</i></p> <p>Bilan à la suite de la phase de questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relative connaissance des travaux de répartition des missions • Très bonne connaissance du projet fédéral • Franche adhésion au projet par les organismes déconcentrés alors que les clubs disent ne pas franchement voir d'actions liées dans les actions de leurs organes territoriaux • Les clubs reçoivent des informations qu'ils jugent plutôt inutiles. • Les clubs ont besoin de plus de concret à la fois dans la répartition des rôles des instances et dans la communication qu'ils reçoivent (besoin d'outils). • Si les organismes déconcentrés ont une évaluation plutôt insatisfaisante du projet fédéral, les clubs semblent eux plus satisfaits. • Les organismes déconcentrés sont demandeurs de temps d'échanges « officiels » plus réguliers, tous les 3 mois, via des webinaires. <p>Des temps d'échanges sont organisés et d'autres en programmation. <i>Nathalie Huet</i> : est-ce qu'un comité peut accueillir les temps de réflexion ? Oui</p>	17_PPT_CPL_FFBaD_C OPIL_EGT _BP_CEx_240323-24
	18/ Relations internationales : élections dans les instances	
Relations internationales	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Elections les 25 et 26 mai 2024 au Board de Badminton Europe, une lettre de soutien de la FFBaD est attendue : Yohan PENEL veut l'aval du conseil exécutif. Julien LAFFAY est intéressé et souhaite savoir s'il n'est pas trop tard pour postuler. Yohan Penel indique que cela est encore possible.</p> <p>Vote n°25 : désignation de Sylvain BENAÏN ou de Julien LAFFAY comme candidat au Board de Badminton Europe</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 11 votants (BENAÏN Sylvain, CHARNIER Eric, COURBET David, DEVERGIES Malice, HARDUIN Jules, HUET Nathalie, LAFFAY Julien, LAURENT Franck, MOUILLON Sandrine, PANIZZA Béatrice, PENEL Yohan)</p> <p style="text-align: center;">Sylvain BENAÏN : 7 voix Julien LAFFAY : 4 voix</p> <p>Sylvain BENAÏN est désigné à la majorité comme candidat au Board de Badminton Europe.</p>	
	19/ JOP 2024 : point d'avancement	
JOP 2024	<p style="text-align: right;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président JOP 2024 (absent)</i></p> <p><i>Béatrice Panizza</i> souhaite que soit défini le rôle des élus pendant les Jeux ainsi que les jours de présence. Est-ce qu'il y a un programme défini à l'avance ? C'est une demande faite depuis plusieurs mois et il n'y a aucune réponse. <i>Nathalie Huet</i> propose de remplir un calendrier Outlook pour que les élus donnent leurs disponibilités.</p>	19_Avancement_projets _JOP2024_CEx_240323 -24
	20/ Questions diverses	
Questions diverses	<i>Sylvain Benain</i> souhaite que les élus lui fassent des propositions de questions pour l'assemblée générale de la BWF.	

Fin de la séance : 12h30

Sandrine MOUILLON
Secrétaire générale de la FFBaD